

Réseau des praticiens sentinelles des virus respiratoires du Nouveau-Brunswick (RPSVR-N.B.):

Instructions concernant la surveillance respiratoire – Saison 2023-2024

Aperçu de la surveillance respiratoire

Le système de surveillance respiratoire du Nouveau-Brunswick permet de surveiller l'activité respiratoire, la sévérité, les changements dans les types de virus respiratoire circulant dans la population (y compris la compatibilité vaccinale), ainsi que de détecter un nouveau type de virus ou une possible pandémie. Cette information est essentielle à l'élaboration de stratégies fondées sur les preuves et des lignes directrices pour la santé publique et autres professionnels de la santé, ainsi que pour l'avis au public et le développement de vaccins efficaces.

Surveillance sentinelle respiratoire au Nouveau-Brunswick

Le Bureau du médecin-hygiéniste en chef vise à redéfinir et à relancer son système de surveillance sentinelle afin de mieux comprendre les maladies respiratoires circulantes dans la province et les régions sanitaires connexes. L'objectif de ce projet est d'estimer les tendances sous-jacentes du syndrome grippal (SG) à l'échelle de la population dans la province et de faciliter la collecte d'échantillons respiratoires dans toute la province afin de caractériser adéquatement les souches en circulation et d'en surveiller la gravité. Dans le but d'accroître la représentation de la population et la généralisation des résultats, le Bureau du médecin hygiéniste en chef propose de recruter des services d'urgence de toute la province comme sites sentinelles pour la déclaration des personnes atteintes de syndrome grippal. Les phases 1 et 2 de ce projet (2023-2024) viseront à accroître la surveillance syndromique du SG à divers sites de la province, tandis que la phase 3 (2024-2025) visera à augmenter le dépistage respiratoire dans la communauté (c.-à-d. bureaux de médecins, cliniques, centres de santé, etc.).

Exigences de signalement: Consultation des patients présentant un SG

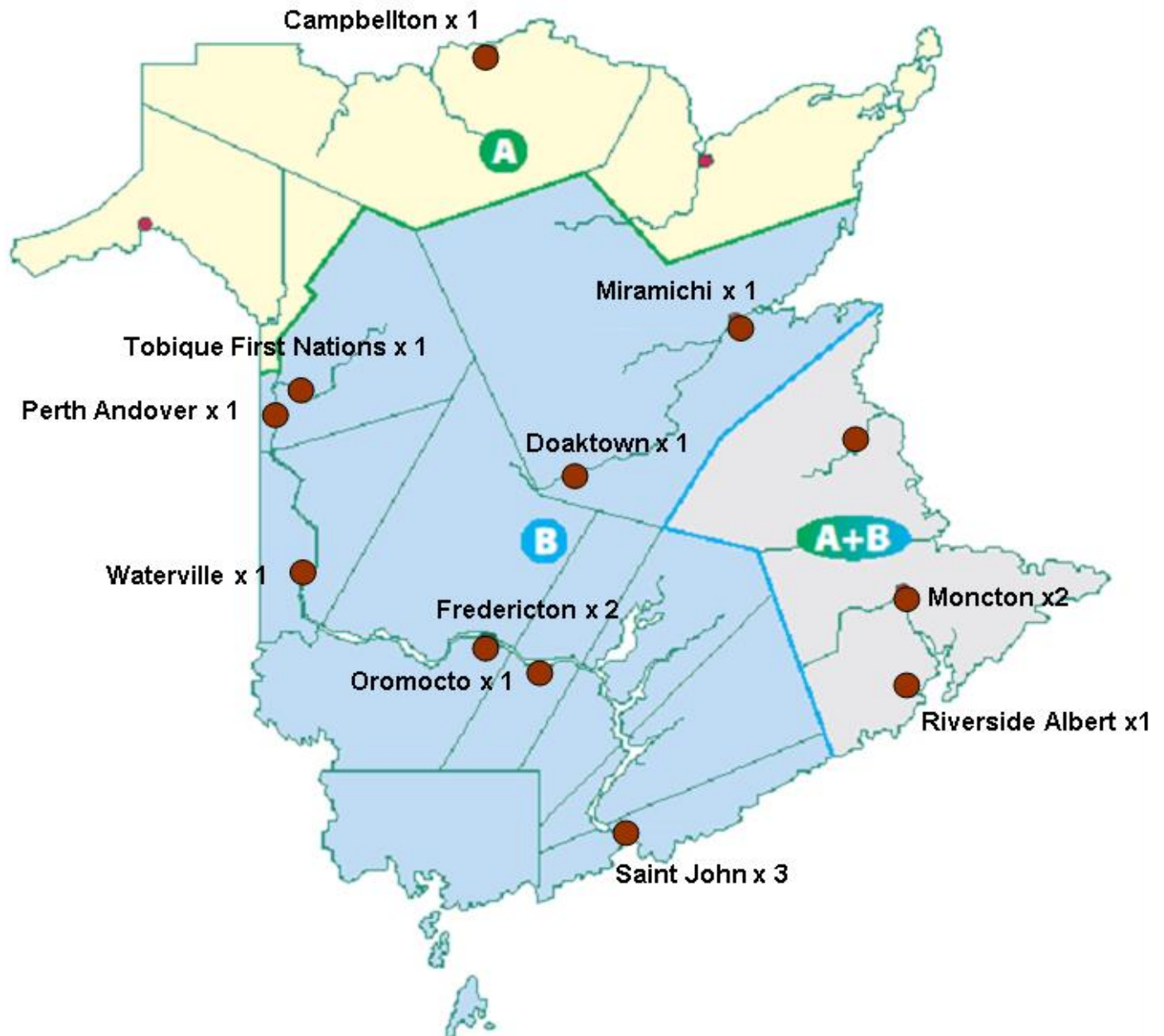
- Les salles d'urgence participantes sont priées d'entrer le code « I-L-I » dans leur système électronique pour la raison de la consultation de toute personne se présentant à l'urgence avec des symptômes pseudo-grippaux (aucune distinction entre le syndrome grippal et le syndrome pseudo-COVID).
- Tous les praticiens actuels du RPSVR-N.B., autres que les salles d'urgence, qui recueillent des renseignements sur le syndrome grippal vont continuer de recevoir un courriel à chaque lundi provenant du RCRSP (Réseau Canadien des Renseignements sur la Santé Publique) contenant un lien qui sera actif jusqu'au dimanche à 23h59 de la même semaine. Les praticiens sont demandés de

remplir l'information sur le site d'entrée de données (voir annexe B) en indiquant le nombre de cas de syndrome grippal vus par groupe d'âge sur le total du nombre de patients vus pendant une journée durant la semaine.

Exigences de signalement: Soumission d'échantillon de laboratoire

Les sites participant au projet pilote de collecte d'échantillons durant la saison 2023-2024 peuvent consulter la « *Collection d'échantillon du RPSVR-N.B. Saison 2023-24* » pour obtenir des instructions détaillées sur la procédure de prélèvement des spécimens.

Annexe A: Carte des sites du RPSVR-N.B. saison 2023-2024 (en date de Juillet 2023)



Annexe B: Formulaire de déclaration du SG des médecins sentinelles (RCRSP)

Date du rapport: ven. juil. 17

i La semaine de déclaration commence le dimanche et se poursuit jusqu'au samedi.

Entrée de données sur le syndrome grippal

Aucune donnée à déclarer

*Le nombre de cas de syndrome grippal pour chaque groupe d'âge doit être inférieur au nombre total de patients vus par groupe d'âge.
Le nombre total de patients doit être fourni s'il y a des cas de SG signalés dans ce groupe d'âge.*

Groupe d'âge	Total des patients vus, selon le groupe d'âge	Cas de syndrome grippal (conformément à la définition du cas)
Âge < 5	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 5-19	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 20-64	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Âge 65+	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Cadre de pratique *

Votre cadre de pratique le jour de la déclaration était

- Habituellement avec rendez-vous
- Habituellement sans rendez-vous
- Principalement consultations en salle d'urgence
- Combinaison de consultation avec rendez-vous et consultation sans rendez-vous
- Combinaison de consultation avec rendez-vous et consultations en salle d'urgence
- Autre (veuillez préciser)

Commentaires:

Annexe C: Formulaire de réquisition de laboratoire du RPSVR-N.B.

Réseau des praticiens sentinelles des virus respiratoires du Nouveau-Brunswick (RPSVR-NB) RÉQUISITION DE LABORATOIRE

DIRECTIVES POUR LES SITES DU RPSVR-NB: Envoyez la réquisition complétée et le spécimen réfrigéré à votre laboratoire le plus tôt possible. Le spécimen et la réquisition doivent être identifiés avec le nom complet et le numéro d'assurance-maladie.

DIRECTIVES POUR LE LABORATOIRE RÉGIONAL: Envoyez le spécimen réfrigéré au laboratoire de virologie du Centre hospitalier universitaire Dr. G. L. Dumont :
330 avenue Université, Moncton, N.B. E1C 2Z3
Tél: (506) 862-4140 Téléc.: (506) 862-4827

REMARQUE : Tous les échantillons de surveillance sentinelle seront analysés pour les 3 infections respiratoires (grippe, COVID-19 et VRS). Les sites sentinelles soumettant des échantillons seront informés des résultats de ces 3 infections.

Hôpital référant: _____ # de l'échantillon: _____	
Site: <input type="checkbox"/> Centre de santé communautaire <input type="checkbox"/> Bureau de médecin <input type="checkbox"/> Foyer de soins <input type="checkbox"/> Urgence <input type="checkbox"/> Centre de santé Premières Nations <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Clinique <input type="checkbox"/> Autre, spécifiez: _____	
Spécifiez le nom du site: _____	
Renseignements du patient	
Nom du patient: _____	# de dossier: _____ Sexe: _____
Date de naissance (jj/mm/aaaa): _____	# d'assurance maladie: _____
Adresse: _____	Médecin faisant la demande: _____
	Autre médecin (CC): _____
Date de collecte (jj/mm/aaaa): _____	Heure de collecte: _____ Complété par: _____
Tests demandés	
Analyses demandées pour la surveillance : <input checked="" type="checkbox"/> PCR surveillance des 3 virus respiratoires (Grippe, COVID-19 et VRS)	
Source du spécimen	
<input type="checkbox"/> Écouvillon nasopharyngé <input type="checkbox"/> Aspiration nasopharyngé <input type="checkbox"/> Écouvillon nasal <input type="checkbox"/> Écouvillon nez/gorge <input type="checkbox"/> Autre: _____	
Informations cliniques et épidémiologiques supplémentaires	
Reçu antiviraux pour la grippe (Oselta./Zanamivir): <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Reçu le vaccin contre la COVID-19 de la saison en cours ¹ : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Reçu antiviraux pour la COVID-19 (Paxlovid): <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Reçu le vaccin antigrippal de la saison en cours ¹ : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Voyagé dans les 14 derniers jours: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, spécifiez: _____	Reçu le vaccin contre le VRS de la saison en cours ¹ : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exposition à de la volaille ou des porcs dans les 10 derniers jours <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, spécifiez: _____	
À l'usage du laboratoire seulement	Date et heure de réception au laboratoire: _____

¹ Un vaccin saisonnier est défini comme ayant reçu un vaccin contre la COVID-19, la grippe ou le VRS à tout moment après le début de la saison respiratoire en cours (après le 1er septembre).